

DELIBERATION N°2022-05-11-2.5

Séance du 11 mai 2022

Point n°2.5 : Offre de formation – LMD – modification du parcours M1 Villes ter. : Pol. Prat.
Urbanisme

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante DROIT ET SCIENCES POLITIQUES ;

Après délibération, approuve les modifications demandées par la composante, de la maquette du parcours **M1 Villes ter. : Pol. Prat. Urbanisme**, mention **Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme**, pour l'année universitaire 2022-2023.

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	19
Voix pour	14
Voix contre	0
Abstentions	5

Nantes, le 13 mai 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

